
FICHER INTERNATIONAL DE DOCOMOMO

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

nom usuel du bâtiment :	Fondation Avicenne
variante du nom:	Maison de l'Iran
numéro et nom de la rue :	Cité internationale universitaire de Paris, 17 boulevard Jourdan
ville :	Paris
code postal :	75014
pays :	France

L/Oblique, centre de valorisation du patrimoine de la Cité internationale universitaire de Paris (au rez-de-chaussée) est ouvert tous les jours de 14h à 18h (sauf le lundi).

Tél : 01 40 78 50 06

Fax : Sans

Site internet : www.ciup.fr/oblique

PROPRIETAIRE ACTUEL

La Chancellerie des Universités de Paris

Fondation Nationale de la Cité internationale universitaire de Paris, fondation de droit privé gérant l'ensemble de la Cité internationale pour le compte de la Chancellerie des Universités de Paris qui représente les treize universités héritières de l'Université de Paris.

nom : **téléphone :**

adresse : **fax :**

ETAT DE LA PROTECTION

type : Immeuble inscrit en totalité au titre des Monuments historiques ainsi que l'emprise au sol et la composition paysagère limitée par les cheminements sis 17 boulevard Jourdan. (Arrêté n. 2208-1903 du 29 octobre 2008 (cad. BH 1. Référence : PA75140012).

date : 29 octobre 2008.

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : D.R.A.C Île-de-France

adresse : 98 rue de Charonne, 75011

Paris

téléphone : 01 56 06 50 00

fax :

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

commande:

Le maître d'ouvrage est le gouvernement iranien qui fait le 25 juin 1959 une donation de 10 millions de francs à l'Université de Paris (acceptée par décret du 23 février 1960). Cette donation constituera le fond de roulement et le fond de réserve pour la réalisation de la maison « Université de Paris - Maison de l'Iran » au sein de la Cité universitaire de Paris. Cette commande, qui comporte l'engagement direct de l'Iran à édifier, à meubler et à donner en propriété à l'Université de Paris une Maison pour accueillir la future élite du pays, s'inscrit dans un projet politique ambitieux promu par Reza Shah. Dans un contexte de réformes et de modernisation de l'Iran, la scène internationale de la Cité universitaire donne ainsi à voir la puissance économique et symbolique de ce régime. Le gouvernement iranien désigne Mohsen Foroughi (1907-1983) et Heydar Ghiaï (1922-1985), architectes officiels du régime et considérés comme les pionniers de l'architecture moderne en Iran. Ils élaborent un premier projet dès 1959 auquel s'en suit au moins deux autres, avant celui des trois portiques avec structure suspendue de 1961. En septembre 1960, ils s'associent avec André Bloc, sculpteur et fondateur de *L'Architecture d'Aujourd'hui*, et Claude Parent, un jeune

architecte prometteur. En mai 1961 des nouveaux plans comportant la réalisation d'une résidence pour étudiants de 100 chambres voient le jour, mais ce n'est qu'à partir de 1966 que les travaux d'exécution débutent, le chantier se déroulant jusqu'au mois de juillet 1969. Devenu un foyer d'opposition au régime du Shah, le gouvernement iranien abandonne la maison et en confie la gestion à la Cité internationale universitaire en 1972.

architecte : Claude Parent (1923-2016).

autres architectes et intervenants :

Mohsen Foroughi, architecte (1907-1983) ; Heydar Ghiai, architecte (1922-1985) ; André Bloc, ingénieur, sculpteur (1896-1966).

ingénieurs: Initialement René Sarger (1917-1988), ingénieur-conseil. Mais c'est le Bureau d'Etudes de Contrôle et de Coordination du Bâtiment (B.E.C.C.B.) qui aura en charge les opérations techniques relevant de la compétence de l'ingénieur, durant les différentes étapes de réalisation du projet : étude préliminaire, mise au point de l'avant-projet, exécution des travaux.

contractants: groupement C.F.E.M. - E.T.E.B.

CHRONOLOGIE

date du concours : pas de concours

date de la commande : 25 juin 1959

période de conception : 1959 -1966

durée du chantier : 3 ans

inauguration : 15 octobre 1969

début : 1^{er} février 1966

fin : 1969 (réception définitive des travaux 1972)

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :

De 1969 à 1972, le bâtiment (alors appelé Maison de l'Iran) accueille les étudiants iraniens en études supérieures à Paris. En 1972, le gouvernement iranien supprime sa subvention et abandonne sa gestion qui revient alors à la Fondation Nationale de la Cité universitaire. Ce changement de statut administratif s'accompagne d'un changement de nom du bâtiment qui sera désormais la Fondation Avicenne. Jusqu'en 2007, le bâtiment accueillait étudiants et chercheurs de toutes nationalités ayant un revenu. À cette date il a été fermé au public pour des raisons de sécurité.

État du bâtiment :

Excepté quelques corrosions superficielles, la structure métallique assure son rôle de portance et de résistance aux vents. Le béton s'épauvre aux jonctions des nez de dalles et de l'ossature secondaire, en façade est. Seul moyen de circulation verticale avec les deux ascenseurs, l'escalier extérieur présente des corrosions importantes, avec perforations et effeuillages du métal, rendant ainsi l'accès impossible. Les défaillances des entreprises observées lors de la construction, surtout concernant la protection anticorrosion et l'étanchéité, trouvent un écho direct dans les désordres fonctionnels que connaît le bâtiment, ce dès son inauguration. Mais le vieillissement prématuré des matériaux et des installations est également la conséquence simultanée de défauts de conception, d'exécution et d'entretien.

Devant l'état critique du bâtiment, la Fondation Nationale, suite à un appel d'offre, sélectionne l'agence Béguin & Macchini en 2005 pour élaborer un projet de réhabilitation. La vétusté des réseaux techniques et des normes de confort et d'usage, l'insuffisance de l'isolation thermique et acoustique ainsi que la présence d'amiante et de plomb entraînent en 2007 la fermeture de la Fondation Avicenne. Compte tenu de l'importante quantité d'amiante (flocages, mastics, colles, joints, parements extérieurs des façades et des garde-corps en fibrociment...), un déshabillage complet du bâtiment est nécessaire. Après plusieurs hypothèses, une proposition de réhabilitation est menée jusqu'à la phase d'APD en avril 2008 avant d'être abandonnée faute de financements. De nombreuses études de faisabilité ont été réalisées depuis, entraînant la mise au point d'un nouveau projet en septembre-octobre 2012, en attente lui aussi de financement.

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

Dès les premières années de fonctionnement, la Maison a révélé d'importants problèmes quant à la pérennité de ses matériaux constitutifs. Des infiltrations d'eau à travers la façade ouest, au niveau de la sous-face des planchers détériorent les plafonds suspendus des couloirs dès 1973. Des travaux sont engagés

entre 1980 et 1982, grâce à une somme d'argent débloquée par l'Université de Paris : réfection de l'escalier (remplacement partiel des tôles nervurées des paliers, martelage puis mise en peinture), travaux d'étanchéité de la façade (réfection des joints), réfection des peintures des structures métalliques extérieures et nettoyage des façades (sablage des peintures extérieures des structures porteuses et du métal en partie mal décalaminé). Cependant les problèmes réapparaissent rapidement et on sait qu'en 1991, les travaux de maintenance n'ont pas été effectués depuis au moins dix ans. L'état du bâtiment et la nécessité de travaux sont constatés à plusieurs reprises par le Service Technique, dans les années qui suivent, sans que rien ne soit réellement entrepris jusqu'à la décision de réhabilitation en 2005 et la fermeture de la Maison en 2007.

Dans ses volumes et dans son dessin, la Fondation Avicenne n'a pas connu de modifications substantielles jusqu'à aujourd'hui. De même, le mobilier des chambres ainsi que celui dessiné par Jean Royère pour l'appartement du directeur sont toujours en place, malgré des détériorations dues à une occupation illégale du lieu.

Les seules modifications ont été des travaux d'aménagements afin d'adapter les lieux aux besoins. En 1991, le sous-sol et le rez-de-chaussée ont été réaménagés par l'architecte Stéphane Wolf, sans aucune intervention sur les structures ni sur les réseaux.

Dans le cadre actuel de la réhabilitation, l'agence Béguin & Macchini a mené des travaux de réaménagements du sous-sol et du rez-de-chaussée en 2013, afin d'accueillir l'Oblique, centre de ressources et de valorisation du patrimoine de la Cité internationale universitaire. Le nom a été donné en hommage à la fonction oblique théorisée par Claude Parent et Paul Virilio, au sein du groupe Architecture-Principe. Le travail de Béguin et Macchini trouve également son inspiration dans l'œuvre théorique et artistique de Claude Parent. Ainsi, les couleurs – noir, blanc, rouge – et le positionnement en biais des panneaux de l'exposition permanente sont des références directes à l'architecte qui a, pour l'occasion, offert un dessin original agrandi et imprimé sur toile, exposé dans le hall. Une partie du mobilier d'origine a également été conservée et intégrée à la scénographie comme les luminaires, le casier pour le courrier des résidents et des tables basses. Les aménagements sont pensés de manière à envisager l'avenir. Les locaux garderont leur organisation avec banque d'accueil et bureaux administratifs regroupés près du sas d'entrée. Le sous-sol également rénové sert pour le moment de lieu de stockage de la Cité universitaire et de salle de réunion.

Maître d'œuvre : SCP Béguin & Macchini architectes

Maître d'ouvrage : Cité internationale universitaire de Paris

Programme : Restructuration lourde pour 158 chambres étudiantes

Mission : Appel d'offre

Co-traitants : SOTEC / Jaillet-Rouby / Némok / DJ AMO / Gamba Acoustique

Montant travaux : 10.3 M € H.T.

Surface : 4662 m² SU

Calendrier : 2006-2012

Maître d'œuvre : SCP Béguin & Macchini architectes

Maître d'ouvrage : Cité internationale universitaire de Paris

Programme : Aménagement du Centre de valorisation de la Fondation Avicenne + Exposition

Mission : Mission de base MOP

Co-traitants : Bénédicte Chaljub / Scénographie

Montant travaux : 0.35 M € H.T.

Surface : 270 m² SHON

Livraison : 2013

(Source : BÉGUIN & MACCHINI architectes, *Habitat*, octobre 2013).

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, etc :

- Archives Nationales, site de Pierrefitte
- Archives de l'Oblique, centre de valorisation du patrimoine de la cité internationale universitaire de Paris

dessins, photographies, etc :

- Cité de l'architecture et du Patrimoine - Centre d'archives de l'Ifa, Fonds Parent Claude (1923-2016)
- Frac Centre, Orléans
- Archives Nationales, site de Pierrefitte
- Archives de l'Oblique, centre de valorisation du patrimoine de la Cité internationale universitaire de Paris

Les illustrations (1 à 3) reproduites dans ce dossier concernent les dessins originaux du projet tirés des archives de la Frac Centre :

1. Maison de l'Iran, Cité internationale universitaire, Paris, 1967. Plan masse, plantations, éch. 1:200. Dessin, n.d. (© Collection Frac Centre, Orléans, n. inv. 99713244).
2. Maison de l'Iran, Cité internationale universitaire, Paris, 1966. Etage courant, éch. 1:50. Dessin, n.d. (© Collection Frac Centre, Orléans, n. inv. 99714244).
3. Maison de l'Iran, Cité internationale universitaire, Paris, 1961-1962. Pignon Sud, éch. 1:100. Dessin, n.d. (© Collection Frac Centre, Orléans, n. inv. 99716244).

autres sources, films, video, etc :

principales publications (par ordre chronologique) :

OUVRAGES D'HISTOIRE GENERALE DE L'ARCHITECTURE

BASDEVANT Denise, GASSIOT-TALABOT Gérard, *L'architecture française des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1971.

LOUDIN, Bernard, *Dictionnaire des architectes*, Paris, Editions Seghers-Robert Laffont, 1971.

MONOGRAPHIES SUR CLAUDE PARENT

RAGON Michel, *Claude Parent, monographie critique d'un architecte*, Paris, Éditions Dunod, collection Espace et architecture, 1982.

The Function of the Oblique, the Architecture of Claude Parent and Paul Virilio, London, Architectural Association, 1993.

MIGAYROU Frédéric, DE MAZIÈRES François, RAMBERT Francis, LACATON Anne, VASSAL Jean-Philippe, *Claude Parent : l'œuvre construite, l'œuvre graphique*, catalogue de l'exposition présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris, 20 Janvier-2 Mai 2010), Paris, coédition HYX et Cité de l'architecture et du patrimoine/IFA, 2010.

ARTICLES DANS LESQUELS LA FONDATION AVICENNE EST ANALYSEE

« Maison de l'Iran à la Cité Universitaire de Paris », *L'Architecture d'aujourd'hui*, a. XXXII, n. 98, octobre-novembre 1961, p. XVIII.

« Maison de l'Iran à la Cité Universitaire de Paris. Mohsen Foroughi, Heydar Ghiaï architectes », *L'Architecture d'aujourd'hui*, a. XXXII, n. 99, décembre 1961-janvier 1962, p. 60-61.

« La nouvelle maison de l'Iran », *La Cité*, octobre 1967, n. 28, p. 16-17.

PARENT Claude, CHAMPLOIS Jean-Claude, « La Maison de l'Iran à la Cité Universitaire de Paris », *Acier-Sthal - Steel*, juin 1968, p. 1-6.

PARENT Claude, « Maison de l'Iran. André Bloc, Claude Parent, Ghiai Foroughi », *L'Architecture d'aujourd'hui*, a. XL, n. 141, décembre 1968-janvier 1969, p. 47-49.

PARENT Claude, « Maison de l'Iran, Fondation Farah Pahlavi. Cité universitaire de Paris. A. Bloc, M. Foroughi, Cl. Parent, H. Ghiai », *L'Architecture d'aujourd'hui*, a. XL, n. 144, juin-juillet 1969, p. 64-65.

« La maison de l'Iran », *La Cité*, février 1970, n. 33, p. 6-7.

ZEVI Bruno, SCHEIN Ionel, PEDIO R., « Maison de l'Iran, Parigi-Cité Universitaire, coll. A. Bloc, M. Foroughi, H. Ghiai », *L'architettura. Cronache e storia*, a. XVIII, n. 10, février 1973, p. 645-647.

ROBICHON François, « Maison suspendue : les Iraniens à la Cité U », *D'A. D'Architectures*, n. 35, mai 1993, p. 44-45.

LEMOINE Bertrand, « La Maison de l'Iran à la Cité Universitaire de Paris », *Le Moniteur architecture - AMC*, n. 165, 26 octobre 2006, p. 94-100.

CRESPO Milena, *La Fondation Avicenne à la Cité internationale universitaire de Paris - Problématique de conservation du patrimoine du XXe siècle*, Mémoire de Master 1 de l'Ecole du Louvre sous la dir. de Mme Isabelle Pallot-Frossard, mai 2014, 65 p.

CRESPO Milena, « La modernità fragile. Il caso della Fondazione Avicenne alla Cité internationale universitaire di Parigi », *Arkos*, n. 13-14, janvier-juin 2016, p. 11-24.

OUVRAGES POUVANT SERVIR A L'ANALYSE DE LA FONDATION AVICENNE

DE CANCHY Jean-François, TARSOT-GILLERY Sylvaine (dir.), *Réhabiliter les édifices métalliques emblématiques du XXème siècle*, actes du colloque, Cité internationale universitaire de Paris, 17 novembre 2006, coédition L'œil d'or et Cité internationale universitaire de Paris, 2008, 118 p.

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT (état initial)

La Fondation Avicenne, anciennement Maison de l'Iran, se trouve dans le XIV^e arrondissement de Paris, dans l'enceinte de la Cité internationale universitaire. Cet édifice se situe au niveau du n° 17 du boulevard Jourdan, entre la Maison de l'Allemagne à l'est et la Maison des Arts et Métiers à l'ouest. Né d'un rêve humaniste idéologiquement proche des collèges universitaires et des cités-jardins anglaises, le site de la Cité a vu le jour en 1920 afin d'accueillir des étudiants de toutes nationalités au sein de Maisons construites par des nations étrangères. Ce projet fait partie d'un dessein global qui ambitionne à en faire devenir le lieu de rapprochement des élites du monde entier. Érigée au cœur du campus universitaire, la Fondation Avicenne est entourée par un ensemble d'architectures faisant partie tant du Gotha du Mouvement moderne que du style régionaliste.

Le parti architectural et technique de ce bâtiment découle de nombreuses contraintes imposées par l'emplacement du site. La nature du sous-sol, constitué de trois étages de carrière, a nécessité la réalisation d'une structure suspendue sur un minimum de points d'appui ; de l'autre côté, les dimensions limitées du terrain (une parcelle très étroite côtoyant le périmètre sud de la Cité et le boulevard périphérique) ont fait basculer l'option en faveur d'une construction en élévation mono-orientée où les chambres et les loggias donnent vers l'intérieur de la Cité.

La Fondation Avicenne se compose de deux bâtiments, dont le principal est affecté à résidence universitaire (96 chambres pour étudiants et appartement du directeur dans l'étage intermédiaire) et d'un bâtiment bas à deux étages (rez-de-chaussée et sous-sol), composé de deux volumes cubiques destiné aux espaces collectifs et aux services communs (hall d'entrée, cafétéria, bibliothèque, salles de réunion).

Sur le plan constructif, l'immeuble principal se compose d'une macrostructure métallique culminant à près de 38 m de haut, constituée de trois portiques auxquels deux blocs de quatre étages sont suspendus au

moyen de deux lisses longitudinales. Les poteaux et les poutres de la structure principale sont réalisés en caissons de tôle d'acier pleine pliée et soudée. Les trois portiques sont prolongés en sous-sol par des poteaux en béton armé installés dans des puits qui traversent la carrière sur 22 m de profondeur. Dans le but de limiter les efforts dus au vent, chaque plateau a été contreventé sur tout le pourtour par des poutres en chevrons ; les planchers et les toit-terrasses sont constitués d'une dalle en béton coulée sur un bac d'acier collaborant de type Holorib.

Les façades sont traitées de façon différenciée en fonction de l'orientation du bâtiment : exception faite pour le côté est, caractérisée par des balcons en dalle de béton, les trois façades aveugles sont constituées de panneaux de remplissage en fibrociment, dont la face extérieure est en Albanit et l'intérieur en Everdal. Chaque étage comprend douze chambres de 11 m² toutes donnant sur un balcon courant. Au centre de chaque étage, des espaces collectifs sont affectés à la cuisine et aux équipements sanitaires. Les chambres et les services communs sont desservis par un couloir de 3 m de large flanquant la façade ouest animée par l'escalier extérieur de secours à double spirales.

Entre les deux blocs suspendus prend place l'étage réservé à l'appartement du directeur, auquel s'ajoutent quatre chambres d'étudiants. L'ascenseur que Claude Parent préfigurait à l'origine à l'extérieur, intégré au centre du pavillon, est la seule colonne qui relie toutes les parties de l'immeuble en partant du sol. Il est enfermé dans une cage autostable détachée des planchers par un vide de 6 cm qui ne contrarie pas les mouvements latéraux.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

Imprégné d'une vision humaniste privilégiant les aspects théoriques et sensibles à une composition architecturale liée aux problématiques techniques relevant de la pratique du chantier, Claude Parent a recours aux nouveaux systèmes de construction et aux matériaux expérimentaux issus de l'industrialisation du bâti dans la mesure où ils lui permettent de concrétiser les formes plastiques et les contenus du programme qu'il a préfiguré. Dès sa conception, la Maison de l'Iran est tout à fait paradigmatique de cela, participant à plein titre à cette démarche architecturale.

Comme on vient de le préciser, l'exploit technique de cet édifice est issu paradoxalement des contraintes imposées par les dimensions restreintes du site, par la nature du sous-sol (en carrières), ainsi que par les exigences dictées par la maîtrise d'ouvrage. L'optimisation structurelle calculée en fonction du minimum des points d'appui comporte une construction en élévation fondée sur le principe de suspension des blocs habitables. Rare exemple en France d'architecture métallique suspendue à une macro-structure, ce bâtiment d'avant-garde témoigne de par ses qualités intrinsèques d'une réalisation exemplaire qui s'inscrit dans les innovations techniques et constructives de la deuxième moitié du XX^e siècle.

2. appréciation sociale :

La démarche architecturale de Claude Parent n'est pas liée à un engagement militant dans la lutte sociale. Observateur des tensions politiques et sociales qui éclatent dans les contestations à Paris en mai 1968 – le chantier de la Maison de l'Iran est alors en cours d'achèvement, et à partir de 1969 il devient un « foyer subversif » en révolte contre le régime du Shah – Parent, comme souligne Ionel Schein dans un commentaire paru en 1972, tout en admettant la lutte des classes, fuit le combat politique, n'arrivant pas à entrevoir dans l'architecture un instrument idéologique de libération de l'homme (*Claude Parent ou la nécessité d'être architecte*, cit., p. 636). Toutefois, bien qu'il appartienne à une élite culturelle et que ses programmes soient conçus au bénéfice d'une commande privée aisée, ses projets et ses réalisations apportent des contributions substantielles aux débats de son époque sur les grands thèmes liés à l'habitat, où l'architecture est le principe effectif d'une transformation et d'une évolution sociale. Contrairement aux architectes rationalistes en quête d'un nouveau système lexical et programmatique universel, C. Parent, loin de « privilégier » les attentes d'une classe sociale déterminée, essaye de donner, au cas par cas, des réponses concrètes en termes d'amélioration des conditions de vie et de confort, convaincu que les contraintes imposées par chaque maître d'ouvrage requièrent des adaptations contextuelles propres.

3. appréciation artistique et esthétique :

Au niveau de la recherche de l'expression, en décryptant la vision architecturale et plastique de Claude Parent, la Maison de l'Iran, puis Fondation Avicenne, « est un exercice rythmique de découpage de l'espace avec les moyens les plus simples et les plus utilisés de l'architecture contemporaine » (Claude Parent, « Maison de l'Iran, Fondation Farah Pahlavi... », *cit.*, p. 64). L'adoption d'un système de trois portiques monumentaux, liés par des poutres horizontales, conduit à la vision même de macro-ossature. C'est dans l'affirmation du tracé de cette ossature principale et dans le traitement quasiment brutaliste des parements que réside le parti esthétique du projet. Exhibée, rejetée hors des volumes habitables – deux blocs en caissons suspendus, clos, qui renvoient métaphoriquement aux containers industriels – cette ossature scande l'espace.

Comme Vincent Mallard, directeur du patrimoine de la Cité internationale universitaire de Paris l'a souligné à juste titre, la macrostructure de métal « est l'axiome de départ et le fil conducteur [de ce projet expérimental] : elle opère la synthèse entre technique et architecture, l'une affirmant l'autre ; elle découle des principes de l'architecture moderne (pilotis, plan libre et façade libre) ; elle fixe la géométrie de l'édifice et organise le rapport des parties au tout ; elle assure l'identité du bâtiment » (COLL., *Réhabiliter les édifices métalliques emblématiques du XX^{ème} siècle*, *cit.*, p. 90).

Icône de l'architecture moderne composant un tout intégré, depuis l'impact à l'échelle urbaine de sa structure monumentale jusque dans ses moindres détails, cette véritable « sculpture urbaine » se distingue de par son originalité, sa qualité plastique et ses oppositions tranchées entre mouvement et rigidité, rigueur géométrique du tracé et spirale inversée de l'escalier en acier accrochée à la façade opaque, jeu des vides et des pleins, noir de la macrostructure métallique et blanc des façades lisses – superbe « équation tant morphologique qu'esthétique en symbiose avec la technologie retenue ».

Essai architectural conforme aux canons modernistes – du « Mies van der Rohe revisité » selon la définition de Claude Parent lui-même – la Fondation Avicenne est également une œuvre classique dans les termes où les éléments de base qui la composent – structure et enveloppe – répondent de façon cohérente à une hiérarchie prédéterminée : ordre primaire de la macro-structure – ordre secondaire des planchers suspendus. Sur le plan artistique, le jardin qui entoure l'ensemble architectural, conçu – comme rappelle C. Parent – « dans le même esprit » par l'architecte paysagiste Claude Colle, « assouplit par ses courbes tendues la pénétration brutale des masses d'acier dans les sols ».

4. arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

La conception et la réalisation de cette œuvre « perturbatrice » construite « à la manière d'une plate-forme pétrolière » s'inscrit à plein titre dans une phase historique, celle des années 1960, où l'innovation radicale produite par l'utilisation à grande échelle des nouveaux systèmes de préfabrication du bâti semble ouvrir des horizons d'attente inédits et des opportunités quasiment illimitées en termes d'expérimentation technique et de créativité architecturale. La Fondation Avicenne est porteuse de ce processus dont la réception dépasse amplement le contexte local. Si la revue *L'Architecture d'aujourd'hui*, entre 1961 et 1969, est la tribune documentaire et iconographique privilégiée de la genèse de l'œuvre – dès les phases préliminaires du projet jusqu'à l'aboutissement du chantier – la presse spécialisée internationale « légitime » le statut canonique du bâtiment, preuve en est de l'attention portée en Italie par Bruno Zevi dans un bref commentaire publié en 1973 dans la revue *Architettura. Cronache e Storia* (*cit.*, p. 647). Sur le plan patrimonial, la Fondation Avicenne n'a acquis une reconnaissance qu'en 2006, lors du colloque *Réhabiliter les édifices métalliques emblématiques du XX^{ème} siècle*, qui s'est tenu à la Cité internationale universitaire de Paris. À cette occasion, les problématiques soulevées par sa réhabilitation ont été comparées à des interventions de restauration exemplaires de bâtiments-icônes de l'architecture moderne, telles que l'usine Van Nelle de Rotterdam et le sanatorium Zonnestraal d'Hilversum.

Nous pouvons souligner aussi que dans un contexte ambitieux de développement et de construction de nouvelles maisons, il est important pour la Cité internationale universitaire d'affirmer son attachement à son histoire et à ses origines. Dernier bâtiment élevé dans le territoire de la Cité internationale, la Fondation Avicenne joue un rôle prépondérant de relais symbolique et physique avec cette nouvelle phase de construction qui commence.

Enfin, en termes plus généraux, suite à l'épuisement historique de l'âge doré des années 1950-1960, l'historiographie officielle a sous-estimé, si ce n'est oublié, pendant presque une trentaine d'années, la

portée révolutionnaire de l'œuvre de Claude Parent. Longtemps considérée comme marginale, on ne trouve aucune référence dans l'ouvrage de William R. Curtis, ou bien dans celui de Kenneth Frampton. Toutefois, depuis la fermeture de son agence en 1996, le trajet architectural et expressif de Claude Parent a suscité de réel intérêt, obtenant sa consécration et sa légitimation définitive en 2010, lors de l'exposition *Claude Parent, l'œuvre construite, l'œuvre graphique*, présentée en mai 2010 à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Dans un contexte, tel que celui de la Cité internationale universitaire de Paris, historiquement consolidé depuis sa fondation au début des années 1920, Claude Parent apporte, par la construction de la Fondation Avicenne, une contribution tout à fait originale et innovante au programme de logements pour étudiants tant du point de vue de la recherche architecturale et typologique, qu'en termes des solutions techniques expérimentales liées à la recherche de l'industrialisation du bâtiment. La hardiesse du système structurel adopté, l'attention portée aux détails constructifs, la modernité affichée des équipements collectifs, ainsi que la fluidité de l'articulation des espaces intérieurs font de cet édifice pionnier un véritable jalon de l'architecture moderne, et l'un des rares exemples en France d'architecture suspendue. En fait, si d'un point de vue formel, le bâtiment peut être comparé à la Tour Albert, qui date de 1960, sur le plan constructif, il se rapproche de l'immeuble de la Caisse d'allocations familiales (CAF), érigé en 1959 par les architectes Raymond Lopez et Marcel Reby, dont la façade en mur rideau est fixée à l'ossature métallique qui surplombe le dernier étage. De façon similaire, les expérimentations que Jacques Kalisz réalise dix ans plus tard à la piscine d'Aubervillier (1969) émanent du même principe de structure suspendue, dans une phase historique où le principe de macrostructure est également utilisé dans les œuvres d'Edouard Albert, preuve en est la tour « totémique » de la faculté de Jussieu (1970).

Créativité architecturale, approche esthétique, innovation technique : c'est dans ces termes que l'on peut synthétiser la qualité exceptionnelle de cet édifice emblématique de la modernité du XX^e siècle.

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

liste des documents assemblés dans le dossier

1. archives visuelles originales:

Les illustrations 4 et 5, montrant respectivement l'état d'avancement du chantier à la date du 27 juin 1967 et l'emplacement du bâtiment à proximité immédiate du périphérique, sont extraites des archives de la Cité internationale universitaire de Paris, conservées à l'Oblique, centre de valorisation du patrimoine de la CIUP.

4. Maison de l'Iran. Montage de l'ossature métallique (© Cité internationale universitaire de Paris / Photo CFEM / DR/ 27 juin 1967).

5. Vue de la façade ouest depuis le Boulevard périphérique, 1969 (© Cité internationale universitaire de Paris).

2. photographies et dessins récents:

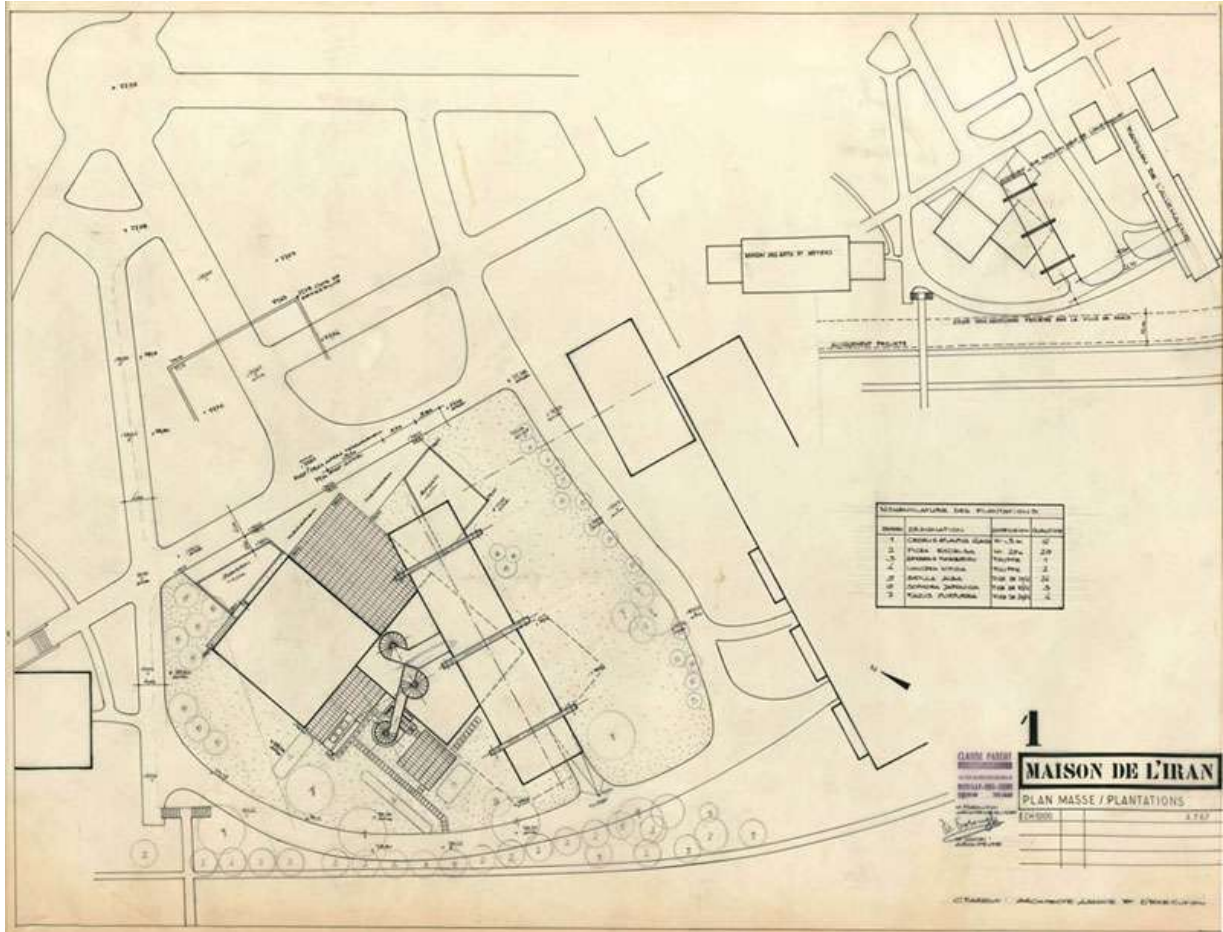
Les deux photos de l'édifice prises en 2013 (ill. 6) et en 2014 (ill. 7) sont tirées du travail de Milena Crespo, *La Fondation Avicenne à la Cité internationale universitaire de Paris - Problématique de conservation du patrimoine du XX^e siècle*, Mémoire de Master 1 de l'École du Louvre sous la dir. de Mme Isabelle Pallot-Frossard, mai 2014.

6. Fondation Avicenne, détail de la façade est (© Milena Crespo, octobre 2013).

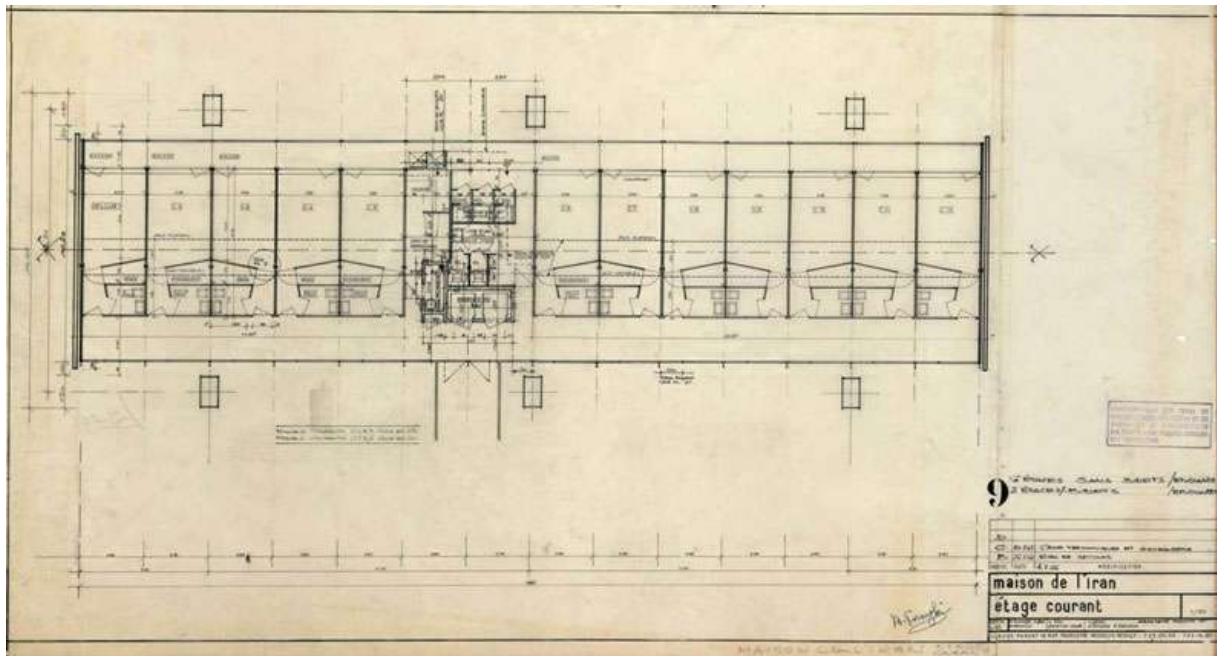
7. Façade ouest, détail de l'escalier hélicoïdal extérieur (© Milena Crespo, février 2014).

Rapporteurs : Riccardo Forte, Milena Crespo, Alice Weil (janvier 2017).

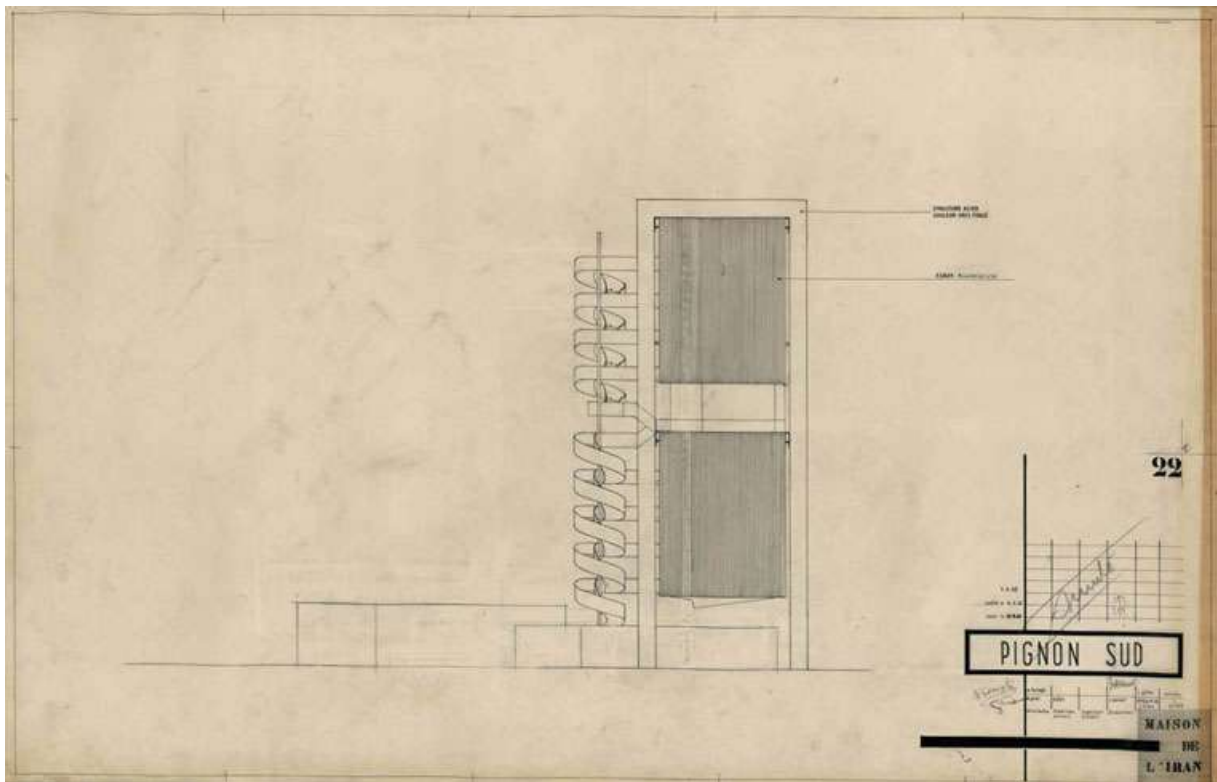
ILLUSTRATIONS



Ill. 1. Maison de l'Iran, Cité internationale universitaire, Paris, 1967. Plan masse, plantations, éch. 1:200. Dessin (© Collection Frac Centre, Orléans).



Ill. 2. Maison de l'Iran, Cité internationale universitaire, Paris, 1966. Etage courant, éch. 1:50. Dessin (© Collection Frac Centre, Orléans, n. inv. 99714244).



Ill. 3. Maison de l'Iran, Cité internationale universitaire, Paris, 1961-1962. Pignon sud, éch. 1:100. Dessin (© Collection Frac Centre, Orléans).



*Ill. 4. Maison de l'Iran. Montage de l'ossature métallique, 1967
(© Cité internationale universitaire de Paris / Photo CFEM / DR /27 juin 1967).*



*Ill. 5. Vue de la façade ouest depuis le Boulevard périphérique, 1969
(© Cité internationale universitaire de Paris).*



Ill. 6. Fondation Avicenne, détail de la façade est, octobre 2013 (© Milena Crespo).



Ill. 7. Façade ouest, détail de l'escalier hélicoïdal extérieur, février 2014 (© Milena Crespo).